



**Pharmacie
Carlin**
-Herboriste-

Date de l'autorisation : 05/09/2011

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles [en cliquant ici](#)

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Solution (Composition pour 1,5 ml de solution)
 - > midazolam 7,5 mg
 - sous forme de : chlorhydrate de midazolam

Présentations

> 4 seringue(s) préremplie(s) polypropylène jaune(brun) de 1,5 ml

Code CIP : 221 086-5 ou 34009 221 086 5 0

Déclaration de commercialisation : 17/12/2012

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 79,24 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 80,26 €

Taux de remboursement : 65%

[Les indications ouvrant droit au remboursement par l'Assurance Maladie sont disponibles en cliquant ici](#)

Ce médicament peut être pris en charge ou remboursé par l'Assurance Maladie dans les cas suivants :

- Crises convulsives aiguës prolongées chez les patients âgés de 6 mois à moins de 18 ans. ;
JOURNAL OFFICIEL ; 22/03/13

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour BUCCOLAM 7,5 mg, solution buccale

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 22/11/2017	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par BUCCOLAM reste important dans l'indication de l'AMM.
Important	Avis du 22/11/2017	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par BUCCOLAM reste important dans l'indication de l'AMM.
Important	Avis du 22/11/2017	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par BUCCOLAM reste important dans l'indication de l'AMM.
Important	Avis du 22/11/2017	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par BUCCOLAM reste important dans l'indication de l'AMM.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour BUCCOLAM 7,5 mg, solution buccale

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
IV (Mineur)	Avis du 18/07/2012	Inscription (CT)	BUCCOLAM apporte une amélioration du service médical rendu de niveau IV dans la prise en charge des crises convulsives aiguës prolongées de l'enfant et de l'adolescent souffrant d'épilepsie compte-tenu de son administration par voie buccale et de sa présentation sous forme de seringues préremplies prêtes à l'emploi.
IV (Mineur)	Avis du 18/07/2012	Inscription (CT)	BUCCOLAM apporte une amélioration du service médical rendu de niveau IV dans la prise en charge des crises convulsives aiguës prolongées de l'enfant et de l'adolescent souffrant d'épilepsie compte-tenu de son administration par voie buccale et de sa présentation sous forme de seringues préremplies prêtes à l'emploi.
IV (Mineur)	Avis du 18/07/2012	Inscription (CT)	BUCCOLAM apporte une amélioration du service médical rendu de niveau IV dans la prise en charge des crises convulsives aiguës prolongées de l'enfant et de l'adolescent souffrant d'épilepsie compte-tenu de son administration par voie buccale et de sa présentation sous forme de seringues préremplies prêtes à l'emploi.
IV (Mineur)	Avis du 18/07/2012	Inscription (CT)	BUCCOLAM apporte une amélioration du service médical rendu de niveau IV dans la prise en charge des crises convulsives aiguës prolongées de l'enfant et de l'adolescent souffrant d'épilepsie compte-tenu de son administration par voie buccale et de sa présentation sous forme de seringues préremplies prêtes à l'emploi.

[Autres informations \(cliquer pour afficher\)](#)

- Titulaire de l'autorisation : NEURAXPHARM PHARMACEUTICALS S.L.
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - [liste I](#)
 - prescription en toutes lettres sur ordonnance sécurisée
 - prescription initiale annuelle réservée à certains spécialistes
 - prescription réservée aux spécialistes et services NEUROLOGIE
 - prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE
 - renouvellement non restreint
 - réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique
 - réservé à une structure d'assistance médicale mobile ou de rapatriement sanitaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 162 306 5